

BLOCS-PORTES COUPE-FEU 1/2 H

BLOC-PORTE CF 1/2 H – 2 VANTAUX ÉGAUX AVEC IMPOSTE

Code: 2 VE/CF 30

FEU: CF et PF 1/2h (PV n°95.40598)

DESCRIPTIF DE BASE:

- HUISSERIE METALLIQUE OU BOIS EXOTIQUE (*) IV-2-2.
- VANTAUX: LARGEUR: 630 à 1030
HAUTEUR: 1407 à 2260
EPAISSEUR: Fibre brute ou prépeinte: 40
Placage bois: 41
Stratifié 9/10°: 42
- IMPOSTE: Conception identique à celle des vantaux.
HAUTEUR: Variable en fonction de la hauteur des vantaux et de la dimension du grand passage (dimension maxi du grand passage: 3100mm).
FIXATION: Par vissage contre le cochonnet de l'huissierie à raison de 1 vis tous les 300 à 400mm.
- CADRE BER 45 x 33,3 – Montants des vantaux et traverses de l'imposte-embrevés.
- AME PLEINE 350kg/m³
- FERRAGE: 3 ou 4paumelles de 140
Serrure 1 point
Verrous de condamnation renforcés LBA.
- JONCTION DES VANTAUX: Feuillure de 26 x 15
- JONCTION ENTRE VANTAUX ET IMPOSTE: Feuillure de 26 x 15
- ETANCHEITE AU FEU: Joints thermogonflants
En feuillure de battement: Palusol de 10 x 3 et 18 x 3
En traverse haute des vantaux: Palusol de 10 x 3 et 18 x 3
- SENS DU FEU: recto - verso (*)

2

VARIANTES ADMISES:

- Revêtement stratifié ou placage (*) V-5
- Oculus PF 1/2 h (verre DRAVEL) ou CF 1/4 h-PF 1/2 h (verre PYROBELITE 11) ou CF et PF 1/2 h (verre PYROBEL 12) de forme :
 - circulaire : Ø de clair 400 maxi
 - rectangulaire : clair H 1200 x L 400 maxi
 - polyforme : surface 0,12 m² maxi
 - demi-lune : Ø de clair 800 maxi (sauf DRAVEL)
 Découpe à 150 mm mini des bords du vantail
- Installation de deux regards vitrés sous conditions :
 - circulaire : Ø de clair < 400
 - rectangulaire : clair H < 400 x L < 400
 - polyforme : surface < 0,12 m²
 - demi-lune : Ø de clair < 400 (sauf DRAVEL)
 Distance mini entre deux découpes : 150 mm
 Découpe à 150 mm mini des bords du vantail et 500 mm mini du bas du vantail
- Rives homogènes.
- Adaptation d'un ferme porte, sur vantail de service, ayant fait l'objet par ailleurs d'un essai de résistance au feu sur un bloc-porte de même degré (*) IX-4.
- Adaptation de verrous ou d'une crémone acier en applique en remplacement des verrous encastrés (*) IX-1-8.

Nota: Le vitrage Pyrobelite 11 possède un verre feuilleté avec film PVB. Il est classé dans la catégorie des vitrages de sécurité et conforme aux recommandations techniques du ministère de l'Education nationale.

(*) Modifications admises et entérinées par le CECMI en date du 18 avril 1986.